



# CHARTRE D'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

## LE PROJET NUMÉRIQUE DE LA PRÉSENTATION DE MARIE

Portés par notre tradition d'ouverture, de modernité et de bienveillance à l'égard de nos élèves, la communauté éducative de la Présentation de Marie souhaite proposer à tous l'entrée dans le numérique.

Le développement des technologies ne minimise aucunement le rôle vital de l'enseignant. Au contraire, il fait évoluer celui-ci en l'invitant à devenir facilitateur d'apprentissages. L'enseignement soutenu par l'emploi des outils numériques permet d'intégrer la technologie au sein des contenus pédagogiques, partout, à chaque instant.

**Les directives, procédures et informations contenues dans ce document s'appliquent aux outils numériques dans l'enceinte du Lycée de La Présentation de Marie, ou utilisant son « BYOD<sup>1</sup> » ou « AVEC<sup>2</sup> » au sein de l'établissement.**

## 1. CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉSEAU INFORMATIQUE DU LYCÉE

Chaque utilisateur se voit attribuer en début d'année scolaire un identifiant (login) et un mot de passe lui permettant :

- de se connecter au réseau informatique du lycée,
- d'utiliser les ressources informatiques et pédagogiques proposées par le lycée,
- d'accéder au réseau Internet du lycée.

Cet identifiant et ce mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Leur titulaire est responsable de leur conservation et **s'engage à ne pas les divulguer** ni chercher à s'approprier ou utiliser ceux d'autrui. **Il s'engage à fermer sa session de travail après toute connexion au réseau informatique et à ranger son poste de travail.**

## 2. UTILISATION DE L'INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE

Le lycée met à disposition de l'utilisateur un certain nombre d'outils pédagogiques : logiciels, documents, applications spécifique.

L'utilisateur s'engage à :

---

<sup>1</sup> Bring Your Own Device

<sup>2</sup> Apportez Votre Équipement personnel de Communication

- respecter la configuration des machines sans la modifier notamment en changeant le fond de l'écran,
- respecter le travail d'autrui : ne pas lire, modifier, copier ou détruire d'autres fichiers que ceux qui lui appartiennent,
- ne pas effectuer de copies de logiciels,
- ne pas installer de logiciels,
- ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité, ne pas effectuer de téléchargements illégaux,
- signaler toute anomalie constatée.

### 3. LE BYOD OU AVEC

Le BYOD « Bring Your Own Device » ou AVEC « Apportez Votre Équipement personnel de Communication » à l'École désigne l'usage, dans le cadre scolaire, d'un équipement numérique personnel dont la responsabilité ne relève ni de l'État ni de la collectivité. Cette charte n'impose aucune obligation d'équipement classe.

Les usages pédagogiques sont variés et soumis à l'autorisation préalable de l'enseignant :

- de la prise de note en cours à la capture du tableau par l'étudiant ou l'élève
- de l'accès à diverses ressources identifiées par l'enseignant
- de la création (vidéo, enregistrement vocal, photos)
- du partage via un mini-réseau interne de la collaboration
- autre

#### **Je m'engage à utiliser mon appareil uniquement dans le cadre d'une activité pédagogique au sein du lycée.**

<p>J'active le mode avion de mon appareil</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Je ne dois pas utiliser mon appareil pour téléphoner, envoyer des SMS ou aller sur les réseaux sociaux durant les heures de cours.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Je passe en mode AVION dès le début du cours</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Je n'utilise pas mon forfait pour aller sur internet</li> </ul>
<p>Je connecte mon appareil au réseau WIFI sécurisé</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Je me connecte au réseau pédagogique sécurisé si besoin et identifié par l'enseignant</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> J'utilise mes identifiants personnels</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Je ne récupère ou dépose sur ces réseaux que des documents pédagogiques</li> </ul>
<p>Je m'engage au niveau du matériel à :</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Avoir un appareil chargé et des écouteurs</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Couper le son et le micro sauf indication contraire de l'enseignant.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Avoir un espace de stockage suffisant pour réaliser les activités demandées en cours</li> </ul>

<p>Je m'engage en termes d'usage à</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Respecter mon appareil et celui des autres</li> <li><input type="checkbox"/> Respecter les règles de la classe</li> <li><input type="checkbox"/> Respecter le droit à l'image d'autrui et donc ne capturer ou diffuser aucune image sans autorisation de la personne concernée et de l'enseignant en charge de la classe à ce moment</li> <li><input type="checkbox"/> Vérifier les droits d'usages des sites que je visite et des sources documentaires</li> </ul>
--	---

Il est interdit d'enregistrer, même de façon temporaire, tout contenu illicite ou pour lequel l'élève ne détient pas les droits. Il est interdit de photographier ou filmer une personne sans son consentement ou celui de son responsable légal si cette personne est mineure. **Toute capture d'image ou film sans autorisation fera l'objet d'un entretien avec l'enseignant référent numérique et l'informaticien voire d'une sanction disciplinaire selon les cas. Toute diffusion non autorisée fera l'objet d'un conseil de discipline et de sanctions pénales.**

Les usages du réseau pédagogique du Lycée de la Présentation de Marie sont traçables.

#### 4. LES APPLICATIONS

L'utilisateur aura la possibilité d'utiliser différentes applications pour la bureautique, le dessin, le son, l'image, mises à disposition par le lycée. Un ou plusieurs élèves ne peuvent rester ou entrer dans une salle informatique sans un adulte responsable.

Le **titulaire** de ce compte est responsable de la conservation de son identifiant ainsi que de son mot de passe. Il prendra soin de ne pas les divulguer ou à chercher de s'approprier ceux d'autrui.

#### 5. RECHERCHE D'INFORMATIONS

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation. L'Internet, les réseaux et les services de communication numériques sont couverts par la loi et peuvent faire l'objet d'un recours en justice (droit à l'image, droit au respect de la vie privée, publications offensantes ou injurieuses, ...).

#### 6. LE MATÉRIEL

L'utilisateur s'engage à respecter le matériel et à ne pas chercher à nuire au bon fonctionnement ou à l'intégrité de l'ordinateur. On ne déconnecte pas du matériel pour y installer son matériel : MP3, téléphone ... ni pour les charger.

## 7. USAGES ACCEPTABLES

L'utilisation des ressources technologiques de La Présentation de Marie est un privilège, et non un droit. La présente charte informe tous les utilisateurs de la **responsabilité** qu'ils ont d'utiliser les ressources technologiques de manière **efficace, éthique et conforme aux lois**. En cas d'infraction à la présente charte, les privilèges pourront être restreints, l'accès aux ressources technologiques de l'école pourra être refusé et des sanctions disciplinaires appropriées pourront être appliquées en conformité avec le règlement général de l'école. Au besoin, des poursuites judiciaires pourront être envisagées.

### 7.1. Responsabilité des parents

Les parents s'engagent à :

encadrer leur enfant face à l'utilisation de cet outil d'information et de communication, de la même façon et avec les mêmes valeurs qui sont mises de l'avant avec les autres médias à la maison (Internet, télévision, films, radio, ...). En tout temps, le respect de soi et des autres doit s'appliquer.

### 7.2. Responsabilité de l'Établissement

Le lycée s'efforce dans la mesure du possible de maintenir accessible les services proposés de manière permanente, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. Il ne peut pas être tenu pour responsable des conséquences d'interruptions aussi bien pour l'utilisateur que pour tout tiers.

### 7.3. Responsabilité de l'élève

L'élève s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'école ;
- Utiliser les appareils de manière responsable et éthique ;
- Utiliser toutes les ressources technologiques de manière appropriée afin de ne pas endommager les équipements de La Présentation de Marie ;
- Aider l'Établissement à protéger les systèmes et équipements informatiques en contactant le service informatique pour tout problème de sécurité ;
- Surveiller les activités sur leur(s) compte(s) ;
- Respecter les points énumérés dans la charte ;
- Ne prêter sa tablette à personne ;

## 8. VISIOCONFERENCES

Depuis l'apparition du Covid-19, l'enseignement à distance est devenu une réalité. Cela nécessite le respect de quelques règles.

En tant qu'élève, il est important de vous y conformer, afin que vos camarades et vous puissiez bénéficier du meilleur enseignement possible.

## **Règles de bonne conduite : Les règles sont les mêmes qu'en classe. Le règlement intérieur est toujours applicable.**

- I. Je ne diffuse pas le lien d'accès, ou tout autre code aux personnes extérieures à la classe ou au groupe.
- II. Je me connecte avec mon NOM et PRENOM comme identifiant quelques minutes avant le début de la visioconférence grâce au lien envoyé par le professeur sur EcoleDirecte et je patiente dans la « salle d'attente » jusqu'à ce que le professeur me donne l'accès.
- III. Je prépare d'avance les documents (livres, cahiers...) dont je vais avoir besoin pendant le cours.
- IV. Je me présente en tenue correcte, prêt à travailler et je connecte ma caméra pour que le professeur voit mon image.
- V. Je me comporte correctement et respectueusement, comme en classe. Pas de boisson ni de grignotage pendant les cours en visio. Je n'interviens pas sans autorisation et je n'écris pas de propos déplacés dans le « Tchat ».
- VI. Je sais qu'il est formellement interdit de faire des photos, des enregistrements ou des captures d'écrans durant les cours en visio. Le non-respect du droit à l'image est pénalement puni.
- VII. Une visioconférence n'est pas une vidéo en direct, c'est un échange et une interaction avec le professeur. La participation active des élèves est donc attendue.
- VIII. Afin d'évoluer dans les mêmes conditions qu'en salle de classe et de développer les compétences d'autonomie exigées en lycée, il est plus que souhaitable que les parents laissent leurs enfants seuls devant les Visio !

Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet de sanctions.

**Ces règles (notamment l'identification individuelle avec son nom et son prénom) sont également valables dans l'utilisation d'autres applications demandant une identification (Kahoot, Google éducation, Zoom, Microsoft Teams...)**

## **9. SANCTIONS**

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la Charte pourra donner lieu à une limitation ou une suppression de l'accès aux postes informatiques et à Internet, à des sanctions prévues dans les règlements en vigueur de l'Éducation et de l'Établissement.

L'outil informatique vise à optimiser le travail de chaque utilisateur, c'est pourquoi toute détérioration ou appropriation de matériel ou de logiciel sera sévèrement sanctionnée.

**MARTIAL POUVRASSEAU**  
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

**ISABELLE FEIREISEN**  
DIRECTRICE ADJOINTE LYCÉE

**PASCAL THIRY**  
RESPONSABLE DE PROJET  
NUMÉRIQUE

**CÉDRIC AMOUDRUZ**  
RESPONSABLE INFORMATIQUE

**L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET VIE**  
SCOLAIRE DU LYCÉE



## CHARTRE D'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES

Cochez les cases ci-dessous :

- J'ai lu la Charte d'utilisation
- J'en comprends et j'en accepte les termes
- Je suis conscient que tout non respect de cette charte est susceptible de sanction

**Nom et prénom de l'élève :** .....

Date : .....

**Classe :** .....

Signature de l'élève :

Pour les élèves mineurs :

**Nom du ou des parents :** .....

Date : .....

Signature du ou des parents: